



LE TERRITOIRE MARITIME, UNE FORMIDABLE RICHESSE COLLECTIVE POUR TOUT LE QUÉBEC

Une source de richesse économique

Le territoire maritime permet :

- au Québec d'être la **porte internationale de l'est de l'Amérique du Nord** pour le commerce international
- d'offrir un **réseau portuaire** moderne et performant
- d'avoir une **industrie reconnue** pour la construction, la réparation et l'entretien de navires
- la **prospérité** d'un vaste ensemble d'industries liées au transport maritime
- le rayonnement d'une **main-d'œuvre qualifiée** et d'une **expertise reconnue**
- d'offrir des **attraits touristiques** extraordinaires
- l'essor de l'industrie des **pêches**, de l'**aquaculture** et des **biotechnologies marines**.

Une source de richesse environnementale

Le territoire maritime offre :

- un **patrimoine naturel** exceptionnel
- des **écosystèmes** riches et diversifiés
- une **faune** et une **flore** extraordinaires et uniques.

Une source de richesse sociale

Le territoire maritime procure :

- la plus importante source d'**eau potable** du Québec
- un grand nombre d'**activités récréotouristiques** hautement appréciées
- un accès pour l'approvisionnement de plusieurs **communautés**
- un élément fondamental pour la **qualité de vie** de tous les Québécois et de toutes les Québécoises.



LES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES 2030 DE LA STRATÉGIE MARITIME

- La création de **30 000 nouveaux emplois** directs.
- Une **croissance** importante des **importations** et des **exportations**.
- Des **investissements** publics et privés de **9 milliards de dollars**.

LA STRATÉGIE MARITIME

UNE VISION

*À l'horizon 2030, la **Stratégie maritime** aura amené le Québec à tirer pleinement et durablement parti de son **savoir-faire** et de ses **richesses maritimes**.*

DEUX PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Une approche planifiée et intégrée
- Une perspective de développement durable

TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Développer l'économie maritime de manière durable
- Protéger le territoire maritime et ses écosystèmes
- Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE

- AXE 1 Investir dans les infrastructures
- AXE 2 Créer des pôles logistiques
- AXE 3 Développer des zones industrialo-portuaires
- AXE 4 Soutenir les chantiers maritimes québécois
- AXE 5 Développer le transport maritime courte distance
- AXE 6 Développer et moderniser le tourisme maritime
- AXE 7 Moderniser et assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture
- AXE 8 Former une main-d'œuvre qualifiée et développer ses compétences
- AXE 9 Favoriser le développement des connaissances dans le domaine maritime
- AXE 10 Faire la promotion internationale des industries maritimes du Québec

Davantage d'aires marines protégées

Des investissements publics de plus de 1,5 milliard de dollars

Davantage de moyens de concertation avec tous les acteurs du milieu

PROTÉGER LE TERRITOIRE MARITIME ET SES ÉCOSYSTÈMES

- AXE 1 Protéger la biodiversité des écosystèmes d'eau douce et d'eau marine
- AXE 2 Améliorer la gestion des risques liés au transport maritime
- AXE 3 Contribuer à la lutte contre les changements climatiques

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

- AXE 1 Favoriser les retombées économiques locales
- AXE 2 Améliorer l'offre de service des traversiers et le désenclavement des communautés concernées
- AXE 3 Viser l'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités
- AXE 4 Favoriser l'attraction et la rétention des jeunes en région
- AXE 5 Lutter contre l'érosion côtière et soutenir les communautés concernées